

**COMPTE RENDU  
DE LA SEANCE DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DU 19 janvier 2016 à 19h**

**PRESENTS** : Jean-Pierre ROCIPON, Nathalie ROUSSELET, Hervé MANDON, Bernard LEFEBVRE, Marilyn BARON-GAUTHIER, Mélanie CHAMPAGNAT, Alain LECHENEAU, Frédéric EYMA, Suzan BADIN

**REPRESENTES** : Conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, a donné pouvoir de voter en son nom Gérard LEYMAN à M Jean-Pierre ROCIPON

**ABSENTS EXCUSES** : Gérard LEYMAN

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Bernard LEFEBVRE

Monsieur le Maire, Jean-Pierre ROCIPON, après avoir constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance à 19H06

Après lecture faite, le Compte rendu de la séance du 17 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité des présents lors de ce conseil.

**1- Décision Modificative N° 4 sur le Budget Eau**

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'afin d'ouvrir les crédits nécessaires au règlement des intérêts de l'emprunt, le compte 66111 ayant été budgété pour 4660.00€ net, le montant réel du remboursement étant de 4660.73€, il est nécessaire de procéder à une Décision Modificative.

La décision modificative est présentée comme ci-dessous :

	Diminution de Crédits	Augmentation de Crédits
Dépenses d'exploitation		
65 Autres charges gestion courante	- 1.00	
654/65 Pertes sur créances irrécouvrables		
66 Charges financières		+ 1.00
66111/66		

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** la Décision Modificative N°4 au budget M49, telle que présentée ci-dessus.

## **2- DETR 2016**

Monsieur le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que la Commune peut monter un dossier de demande de subvention DETR 2016, pour les travaux d'accessibilité de la mairie, et d'y inclure le changement de la porte d'entrée qui n'est plus aux normes, ainsi que la création d'un bureau d'accueil du public au rez-de-chaussée et de l'accessibilité de l'entrée de la Mairie aux personnes à mobilité réduite. Ces travaux pourront être réalisés après accord de la subvention.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de voter pour l'établissement du dossier de demande de subvention DETR 2016.

**Après en avoir délibéré**, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** l'établissement du dossier de demande de subvention DETR 2016 pour les travaux de mise en conformité d'accessibilité de la Mairie.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- 1- Monsieur le Maire propose d'acheter 3 bancs bois/métal (promotion) pour remplacer les bancs existants sous les tilleuls. Après discussion, il s'avère que les planches sur les bancs existants seront remplacées et que les 3 bancs qui seront commandés pourront être installés :

- 1 à la salle des fêtes
- 1 à Melz-sur-Seine, à l'aire de jeu
- 1 à la Petite Rivière

- 2- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commande des panneaux signalétiques pour la salle polyvalente et Maulny a été passée le 14 janvier 2016

3- **Réflexions d'orientation budgétaire pour 2016**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une réflexion sur les projets pouvant être mis en place en 2016, ceci afin de travailler sur l'établissement du budget primitif 2016.

Plusieurs pistes sont abordées :

- Travaux de la cantine qui vont démarrés cette année et qui bénéficient de la subvention DETR demandée l'année dernière
- Achat de la balayeuse, qui devrait être subventionnée tout ou partie par l'Agence Seine Normandie et le Département
- Changement des pneus du tracteur

- Réfection de la voirie de l'écluse
  - Remplacement des volets de la Salle Polyvalente, de la Mairie et de l'appartement communal
  - Expertise de la charpente de la Chapelle, afin de connaître l'urgence des travaux de réfection du bâtiment
  - Sécurité dans la Grande Rue de Blunay
  - Réhabilitation des abris de bus pour les personnes à mobilité réduite
- 4- Réflexion sur la mise en place d'un contrat rural pour les travaux de la Chapelle, de l'aménagement des abords de la Chapelle et la réfection de la place Vanhoutte.
- 5- M EYMA informe le Conseil Municipal que l'ONF (Office National des Forêts) propose de racheter à la Commune la Voie Napoléon. L'ONF s'engage à rendre le chemin carrossable et autoriserait les propriétaires terriens à l'utiliser pour faire du bois. Monsieur le Maire précise qu'aucune décision n'a été prise et que l'ONF doit faire une proposition d'achat.
- 6- Mme CHAMPAGNAT informe le Conseil de la présence de chenilles processionnaires dans le pin de M PARIS, et demande à ce qu'on lui notifie.
- 7- M LECHENEAU soulève la discussion sur le bien fondé de l'achat d'un desherbeur thermique pour la Commune. Sachant qu'il y a des mauvais retours sur l'efficacité de cet engin. Plusieurs membres du Conseil rappellent que le zéro phyto oblige la Commune à trouver des solutions pour désherber.
- 8- Mme CHAMPAGNAT soulève le fait que les abords de l'école n'ont pas été nettoyés en temps voulu (présence d'une déjection canine et quelques papiers) malgré la demande qu'elle a fait auprès de la Mairie.

**Plus aucune question n'étant soulevée,  
Monsieur le Maire lève la séance à 20h.**

	<b>SIGNATURES DU COMPTE RENDU CONSEIL DU 19 janvier 2016</b>	<b>PRESENTS AU CONSEIL DU</b>
<b>ROCIPON Jean-Pierre</b>		
<b>ROUSSELET Nathalie</b>		
<b>MANDON Hervé</b>		
<b>LEYMAN Gérard</b>		
<b>LEFEBVRE Bernard</b>		
<b>BARON-GAUTHIER Marilyn</b>		
<b>CHAMPAGNAT Mélanie</b>		
<b>LECHENEAU Alain</b>		
<b>EYMA Frédéric</b>		
<b>BADIN Suzan</b>		